

## **Politique de confidentialité**

La présente Politique de Confidentialité a été développée en tenant compte des dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données).

Cette Politique de Confidentialité a pour but d'informer les titulaires de données personnelles, dont des informations sont recueillies, des aspects spécifiques relatifs au traitement de leurs données, tels que les finalités des traitements, les coordonnées pour exercer leurs droits, les délais de conservation des informations et les mesures de sécurité, entre autres choses.

Cette politique s'applique à la fois aux informations recueillies directement par les différents services de l'Association Amicos, ainsi que par son site web <https://www.amicos.org/>

### **Responsable du traitement**

L'Association Amicos est responsable de toutes les activités de traitement, dont les coordonnées sont : Adresse postale : Comoxo s/n, Boiro – 15930 (A Coruña) E-mail : [administracion@amicos.org](mailto:administracion@amicos.org) Téléphone : 981865716

### **Délégué à la protection des données**

La personne désignée pour exercer les fonctions de Délégué à la Protection des Données est Monsieur Ramón Santos Pérez, dont les coordonnées sont : C/ Carcasía nº38, 15200 – Noia (A Coruña) E-mail : [ramon@nossoluciones.es](mailto:ramon@nossoluciones.es)

### **Traitement des Données**

Les données personnelles qui pourraient être recueillies directement auprès de la personne concernée seront traitées de manière confidentielle et seront intégrées à l'activité de traitement correspondante détenue par l'Association Amicos.

La liste des activités de traitement réalisées par l'Association Amicos est reflétée dans le Registre des Activités de Traitement, qui est à la disposition de toute personne intéressée.

Les données personnelles demandées, le cas échéant, consisteront uniquement en celles strictement nécessaires pour identifier et répondre à la demande faite par leur titulaire. Ces informations seront traitées de manière loyale, licite et transparente par rapport à la personne concernée. Les données personnelles seront collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne seront pas traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités.

Les données collectées auprès de chaque personne concernée seront adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles seront traitées. Les données seront exactes et, si nécessaire, mises à jour, et toutes les

mesures raisonnables seront prises pour que les données personnelles inexactes au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées soient effacées ou rectifiées sans délai.

Tant l'Association Amicos que ceux qui interviennent à toute phase du traitement sont soumis au secret professionnel le plus strict, avec un engagement particulier à adopter les niveaux de protection et les mesures nécessaires, tant techniques qu'organisationnelles, pour garantir la sécurité des données personnelles.

### **Finalité du traitement**

La finalité du traitement des données correspond à chacune des activités de traitement réalisées par l'Association Amicos et est accessible dans le registre des activités de traitement, qui peut être consulté sur demande.

Les finalités explicites pour lesquelles chaque traitement est effectué sont incluses dans les clauses informatives incorporées dans chaque méthode de collecte de données (formulaire web, formulaire papier, affiches et notes d'information).

### **Légitimité**

Le traitement de vos données personnelles par l'Association Amicos est effectué pour respecter une obligation légale, pour exécuter une mission d'intérêt public ou dans l'exercice de pouvoirs publics, pour exécuter un contrat auquel la personne concernée est partie ou bien par le consentement de la personne concernée, en vertu de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données.

Si le consentement de la personne concernée est nécessaire pour le traitement des données, il sera recueilli de manière explicite, précise et sans équivoque par une action informative claire, et la personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement n'affectera pas la licéité du traitement basé sur le consentement avant son retrait.

En tout état de cause, au moment de la collecte des données, la personne concernée sera informée de l'activité de traitement pour laquelle ses données sont recueillies, par le biais d'une information de base et résumée, comprenant une référence à des informations complémentaires où le reste des informations sera présenté en détail.

Le registre des activités de traitement, ainsi que les informations complémentaires sur chaque traitement spécifique, comprend la base légale applicable à chacun d'eux.

### **Conservation des données**

Les données personnelles seront conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités du traitement correspondant, sauf si elles doivent être conservées à des fins statistiques, et jusqu'à l'expiration du délai de prescription des responsabilités éventuelles nées du traitement.

## **Communication des données**

L'Association Amicos ne communiquera pas les données personnelles à des tiers, sauf obligation légale.

Les destinataires des communications de données peuvent être consultés dans le Registre des Activités de Traitement.

## **Devoir d'information**

Au moment de la collecte des données, la personne concernée sera informée de l'activité de traitement pour laquelle ses données sont recueillies, ainsi que des conditions de celle-ci, et des informations sur le responsable du traitement et, le cas échéant, le coresponsable, le délégué à la protection des données, la finalité du traitement, la base légale, les destinataires des données, l'existence de transferts internationaux, le délai de conservation ou les critères utilisés pour déterminer ce délai, les droits des personnes concernées et la manière de les exercer ; et si les données ne sont pas obtenues de la personne concernée, elle sera informée des catégories de données collectées et de leur provenance.

Le registre des activités de traitement, ainsi que les informations complémentaires sur chaque traitement spécifique, inclut toutes les informations couvertes par le devoir d'information, et peut être consulté sur le site web de l'Association Amicos : <https://www.amicos.org/proteccion-de-datos>.

## **Droits des personnes concernées**

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données, de limitation et d'opposition à leur traitement, ainsi que de ne pas faire l'objet de décisions fondées uniquement sur le traitement automatisé de vos données, lorsque cela est approprié.

Les droits pouvant être exercés par les personnes concernées, ainsi que la manière de les exercer, sont détaillés dans les informations complémentaires de protection des données pour chacun des traitements correspondants.

Vous pouvez exercer vos droits par écrit adressé à l'Association Amicos et le présenter :

- En personne, dans l'un des bureaux de l'Association Amicos. La demande doit être accompagnée d'une photocopie de votre DNI, NIE, passeport ou autre document d'identification valide ;
- Par courrier électronique, accompagné d'une photocopie de votre DNI, NIE, passeport ou autre document d'identification valide ;

Le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle sera exercé auprès de l'Agence Espagnole de Protection des Données ([www.agpd.es](http://www.agpd.es)).

## **Mesures de sécurité**

L'Association Amicos, en tant que responsable du traitement des données personnelles, adoptera les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité des données personnelles et prévenir leur altération, perte, traitement ou accès non autorisé.

Les mesures de sécurité adoptées par l'Association Amicos sont celles requises conformément à l'article 32 du Règlement Général sur la Protection des Données. L'Association Amicos, tenant compte de l'état de la technique, des coûts de mise en œuvre, ainsi que de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que des risques de probabilité et de gravité variables pour les droits et libertés des personnes physiques, a établi des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque existant.

L'Association Amicos a mis en place des mécanismes suffisants pour :

- Garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience permanentes des systèmes et des services de traitement.
- Rétablir rapidement la disponibilité et l'accès aux données personnelles en cas d'incident physique ou technique.
- Vérifier, évaluer et apprécier régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en place pour garantir la sécurité du traitement.
- Pseudonymiser et chiffrer les données personnelles, le cas échéant.

Lorsque les mesures de sécurité appliquées sont celles requises selon l'Annexe II (Mesures de Sécurité) du Décret Royal 3/2010 du 8 janvier, régissant le Schéma National de Sécurité dans le domaine de l'Administration Electronique.